



ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique



Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 266 / 25

Chlef , le 05/03/2025

A

Mme la Gérante de l'entreprise

**BOUREZAK EL ARBI MOHAMED YASSINE
HAY CHARRA BLOC H N°16
WILAYA DE CHLEF**

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux d'entretien et maintenance des ouvrages d'infrastructures au niveau de Sidi Akkacha , Tenes Centre , Brira , Beni Haoua , Oued Goussine CMP TENES , dans un délai de 48 heures à compter de la réception de la dite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise



Le Directeur

Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTODIL Nabil